

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 CAVIARDÉE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA  
DEMANDE D'AUTORISATION DU TRANSPORTEUR POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU POSTE VAL-DES-MONTS  
À 120-25 kV**

---

**LISTE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

**1. Référence :** Pièce [B-0007](#), Annexe 4, p. 10.

**Préambule :**

*« Au terme des rencontres pour la présentation de la solution retenue et des envois par courriel, tous les acteurs ont indiqué être satisfaits de la démarche de participation du public menée par Hydro-Québec et n'hésiteront pas à communiquer avec l'entreprise s'ils ont des questions ou des commentaires. Ils se sont aussi montrés très satisfaits par l'écoute et l'ouverture des membres de l'équipe de projet à l'égard de leurs préoccupations » [nous soulignons]*

**Demande :**

1.1 Veuillez élaborer sur les préoccupations mentionnées en référence et soulevées par les acteurs en ce qui concerne la réalisation du projet.

**CAPACITÉ DE TRANSFORMATION DE LA ZONE**

**2. Références :**

- (i) Pièce B-0004 (confidentielle), p. 10, Tableau 2;
- (ii) Pièce B-0004 (confidentielle), p. 29, Tableau 8;
- (iii) Pièce [B-0005](#), p. 7;
- (iv) Pièce [B-0005](#), p. 10.



**Demandes :**

- 2.1 Veuillez élaborer sur les mesures de mitigation en matière de capacité de transformation et de risque (référence (i)) que le Transporteur envisage mettre en place pour exploiter les postes de la Lièvre et celles de Notre-Dame-du-Laus, de Buckingham et de Templeton jusqu'à la mise en service du projet, le cas échéant.
- 2.2 Considérant que le poste de Wakefield sera en dépassement de CLT lors des mises en service du projet prévues en novembre 2028 et 2029 (références (ii) et (iii)) et du fait que le Transporteur prévoit l'ajout d'un transformateur au poste Wakefield en 2030 augmentant ainsi la CLT à ■■■ MVA (référence (ii), note de bas de tableau), veuillez élaborer sur les mesures de mitigation en matière de capacité de transformation et de risque que le Transporteur envisage mettre en place pour exploiter le poste Wakefield jusqu'à l'ajout d'un transformateur en 2030, le cas échéant.

**FACTEURS DE RISQUES PROPRES AU PROJET**

3. **Référence :** Pièce [B-0005](#), p. 16.

**Préambule :**

*« Plusieurs moyens de mitigation sont prévus au Projet ayant pour but de minimiser l'impact des risques énumérés ci-dessus, notamment le devancement de l'approvisionnement dès la phase d'avant-projet, le devancement de certains travaux et la réalisation d'une étude géotechnique complète. » [nous soulignons]*

**Demande :**

- 3.1 Veuillez déposer l'étude géotechnique qui a permis d'évaluer la nature des sols pour la réalisation du projet et élaborer sur les risques que cette dernière a permis de mitiger.

## DESCRIPTION DES TRAVAUX

4. Référence : Pièce [B-0005](#), p. 12.

### Préambule :

« [...] *L'avant-projet vient confirmer la faisabilité de la solution retenue et l'identification des contraintes techniques et économiques qui y sont reliées.* » [nous soulignons]

### Demandes :

- 4.1 Veuillez élaborer sur les contraintes techniques et économiques reliées à l'avant-projet de la solution retenue.
- 4.2 Veuillez indiquer si ces contraintes techniques et économiques seront encore présentes lors de la réalisation du projet.
- 4.2.1. Le cas échéant, veuillez élaborer sur les mesures envisagées par le Transporteur afin d'atténuer ces contraintes.

## CALENDRIER DE RÉALISATION DES TRAVAUX

5. Références : (i) Pièce [B-0005](#), p. 12;  
(ii) Pièce [B-0005](#), p. 16.

### Préambule :

- (i) Le Transporteur présente les travaux associés au projet en deux (2) temps :

« [...] *La première étape du Projet, dont la mise en service est prévue en novembre 2028, comprend les travaux suivants :*

- *La construction du nouveau poste de Val-des-Monts à 120-25 kV ;*
- *La construction de la ligne monoterne à 120 kV de 4,7 km en dérivation du circuit 1123 pour raccorder le nouveau poste de Val-des-Monts au réseau existant ;*
- *La réalisation de travaux au réseau de télécommunication afin d'intégrer le nouveau poste de Val-des-Monts au réseau de transport.*

[...]

Une fois les travaux du Distributeur complétés, le Transporteur procédera aux travaux de la deuxième étape, dont les mises en service sont prévues en novembre 2029. Ceux-ci comprennent :

- L'ajout de deux départs de lignes 120 kV au poste de Notre-Dame-du-Laus ;
- Le remplacement de quatre disjoncteurs 120 kV au poste de Mont-Laurier ;
- Les modifications des protections de lignes des circuits 1358, 1359 et 1360 entre les postes du Grand-Brûlé, de Joly, de l'Annonciation, de Mont-Laurier et de Maniwaki ;
- La réalisation des travaux au réseau de télécommunication afin de permettre les modifications des protections des circuits 1358, 1359 et 1360 ainsi que le télédéclenchement anti-ilotage de la centrale de High Falls ;
- La complétion des travaux de transfert de charge par le Distributeur ;
- Le démantèlement du poste de la Lièvre à 13,8-25 kV. »

(ii) Le Transporteur présente le calendrier de réalisation des travaux reliés au projet :

«

**Tableau 3**  
**Calendrier de réalisation**

Activité	Début	Fin
Avant-projet	Novembre 2019	Février 2024
Autorisation de la Régie de l'énergie	Avril 2025	Aout 2025
Projet	Septembre 2025	Novembre 2029
Mises en service		
- Poste de Val-des-Monts et sa ligne d'alimentation		Novembre 2028
- Travaux connexes au poste de Notre-Dame-du-Laus, Mont-Laurier et autres postes		Novembre 2029
Démantèlement du poste de la Lièvre		Novembre 2029

»

**Demande :**

5.1 Veuillez déposer un échéancier plus détaillé de réalisation des deux étapes mentionnées en référence (i) en y indiquant la relation entre ces étapes et le chemin critique de réalisation du projet.

## SOLUTIONS ENVISAGÉES

6. **Références :**
- (i) Pièce B-0004 (confidentielle). p. 29, Tableau 8;
  - (ii) Pièce [B-0005](#), p. 17.

### Préambule :

(i)

**Tableau 8**  
**Prévisions de charge à 25 kV aux postes de Wakefield, de la Lièvre**  
**de Notre-Dame-du-Laus, de Buckingham et de Templeton (MVA), incluant le Projet**

Cellule en ombré rouge : année pour laquelle la capacité de transformation est dépassée

\*\* Considérant la grande distance entre le nouveau poste de Val-des-Monts et les postes de Buckingham et de Templeton, le Projet traite les enjeux de surcharge du réseau de distribution, mais ne peut solutionner entièrement les dépassements de CLT. Des investissements supplémentaires seront requis au sud du réseau à cet effet.

(ii) Le Projet a pour objectif de répondre aux besoins de pérennité présents au poste de la Lièvre, tout en répondant aux besoins de croissance de la charge du Distributeur dans la Zone visée.

### Demandes :

- 6.1 La Régie constate qu'à la suite de la mise en service du poste Val-des-Monts, les postes de Buckingham et Templeton affichent des capacités de transformation insuffisantes.
- 6.1.1. Étant donné l'insuffisance prévue de ces deux postes, veuillez justifier comment la solution retenue répond à l'objectif visé du Projet au regard de la croissance des besoins du Distributeur dans la zone visée.
  - 6.1.2. Veuillez élaborer sur les solutions envisagées par le Transporteur, outre celles mentionnées au présent dossier, afin de combler les dépassements prévus tel que présenté à la références (i).
- 6.2 Veuillez élaborer sur les investissements qui seront requis au sud du réseau afin d'éliminer le dépassement prévu de la CLT dans les postes de Buckingham et de Templeton.